Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/03/2026 - 3184 - 1990 B 00491 - 378 023 519 - VIGNON CONSTRUCTIONS

2 MARS 2026 3 154

TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/08/25	Net au 31/08/24
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développemen				
Concessions, brevets et droits assimilé	8 169	8 169		697
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et out	1 209 368	877 511	331 858	346 119
Autres immobilisations corporelles	418 943	254 550	164 394	127 763
Immob. en cours / Avances & acompte	1 463		1 463	1 463
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	11 509		11 509	11 509
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 649 452**	**1 140 229**	**509 223**	**487 551**
Stocks				
Matières premières et autres approv.	14 764		14 764	12 268
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 219 285	80 282	1 139 003	1 528 367
Fournisseurs débiteurs	4 484		4 484	3 465
Personnel	100		100	100
Etat, Impôts sur les bénéfices				17 072
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	27 074		27 074	33 269
Autres créances	105 637		105 637	53 368
Divers				
Avances et acomptes versés sur comm				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 089 800		2 089 800	1 631 074
Charges constatées d'avance	12 138		12 138	10 343
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 473 281**	**80 282**	**3 392 999**	**3 289 327**
Charges à répartir sur plusieurs exerci				
Prime de remboursement des obligatio				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**5 122 733**	**1 220 511**	**3 902 222**	**3 776 877**

Etats de synthèse

Bilan

PASSIF		
Capital social ou individuel	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 375 376	1 321 091
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		
Subventions d'investissement	8 693	10 281
Provisions réglementées		
TOTAL		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL		
Provisions pour risques	551 078	451 078
Provisions pour charges		
TOTAL		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	*151 396*	*169 760*
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	151 396	169 760
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	207 700	197 866
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	906 276	1 058 960
Personnel	*18 893*	*20 091*
Organismes sociaux	*42 647*	*45 997*
Etat, Impôts sur les bénéfices	*54 531*	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*280 458*	*387 627*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*5 827*	*3 653*
Dettes fiscales et sociales	402 355	457 369
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	79 589	47 803
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 747 315	1 931 758
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**3 902 222**	**3 776 877**

Règles et méthodes comptables

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 3 902 222 Euros dégage un bénéfice de 211 375 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/12/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Annexe

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.
* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 8 ans
* Matériel informatique : 1 à 3 ans
* Mobilier : 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentat°	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 169			8 169
Immobilisations incorporelles	**8 169**			**8 169**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 122 025	101 211	13 868	1 209 368
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 427			24 427
- Matériel de transport	312 483	108 240	45 168	375 556
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 961			18 961
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 463			1 463
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 479 359**	**209 451**	**59 036**	**1 629 775**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	11 509			11 509
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**11 509**			**11 509**
ACTIF IMMOBILISE	**1 499 037**	**209 451**	**59 036**	**1 649 452**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentat°	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 472	697		8 169
Immobilisations incorporelles	**7 472**	**697**		**8 169**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	775 906	115 473	13 868	877 511
- Installations générales, agencements aménagements divers	22 197	381		22 578
- Matériel de transport	189 073	51 403	26 968	213 508
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 838	1 625		18 463
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 004 014**	**168 882**	**40 836**	**1 132 060**
ACTIF IMMOBILISE	**1 011 486**	**169 579**	**40 836**	**1 140 229**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 368 717 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 219 285	1 219 285	
Autres	137 295	137 295	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	12 138	12 138	
Total	**1 368 717**	**1 368 717**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	374 693
Avoirs à recevoir	290
Produits à recevoir	1 500
Intérêts courus à recevoir	10 673
Total	**387 155**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	103 311		23 030	80 282
Total	**103 311**		**23 030**	**80 282**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			23 030	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 80 282 Euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Prov Créances clients	
TOTAL	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 622,45 Euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	15,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	15,24

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisées de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges	451 078	100 000			551 078
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**451 078**	**100 000**			**551 078**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		100 000			

Provision sur litige chantier lié à un défaut de qualité sur une dalle en béton. La responsabilité de la société VIGNON CONSTRUCTIONS pourrait être engagée. Le montant du litige s'élèverait à 451 078 € (déduction faite de la provision pour créances douteuses à hauteur de 59 922 €).

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 747 315 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	151 396	82 313	69 082	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	906 276	906 276		
Dettes fiscales et sociales	402 355	402 355		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	287 288	287 288		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 747 315**	**1 678 233**	**69 082**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	82 660			
Emprunts remboursés sur l'exercice	101 114			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FNP eau	49 410
FNP achats / sous traitance	996
FNP edf	2 160
FNP hono.exp.comptable	8 827
FNP hono.juridique	974
FNP hono.divers	985
FNP dons	80
Intérêts courus s/emprunts	222
Associés - intérêts courus	9 834
Aut.ch.sociales à payer	21 097
Rsi tns prov.	9 425
Taxe cet prov.	3 457
Taxe foncière prov.	1 123
Taxe véhicule société prov.	855
Taxe à l essieu prov.	232
Clients - avoirs à établir	36 486
Divers ch.à payer	352
Total	**146 515**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA locations diverses	231		
CCA maintenance	1 946		
CCA assurances	8 460		
CCA cotisations rsi	100		
CCA médecine du travail	1 401		
Total	**12 138**		

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructio	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				**261 800**	**261 800**
Cumul exercices antérieurs				121 354	121 354
Dotations de l'exercice				37 400	37 400
Amortissements				**158 754**	**158 754**
Cumul exercices antérieurs				148 644	148 644
Exercice				32 837	32 837
Redevances payées				**181 480**	**181 480**
A un an au plus				32 837	32 837
A plus d'un an et cinq ans au plus				57 451	57 451
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				**90 288**	**90 288**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				2 618	2 618
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				**2 618**	**2 618**
Montant pris en charge dans l'exercice					

2065 - Impôt sur les sociétés

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2025

Exercice ouvert le 01/09 2024 et clos le 31/08/2025 — Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le resultat d'ensemble du groupe — Régime Réel normal X
Si PME innovantes, cocher la case
Si option pour le regime optionnel de taxation au tonnage, art 209 0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

Designation de la societe
EURL VIGNON CONSTRUCTIONS

SIRET 3 7 8 0 2 3 5 1 9 0 0 0 2 8

Adresse du siege social

Adresse du principal etablissement
ZI LA FOSSE ROUGE

35480 GUIPRY

Ancienne adresse en cas de changement

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les societes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la societe mere

SIRET

Activites exercees — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal
Benefice imposable au taux normal 229 259 — Déficit 0
Benefice imposable à 15 % 42 500 — Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

2 Plus-values
PV à long terme imposables à 15 %
PV à long terme imposables à 19% — Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonerées art 238*quindecies*

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations
Entreprises nouvelles art 44 *sexies* — Jeunes entreprises innovantes — Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A
France Ruralités Revitalisation FRR art 44 *quindecies* A — Bassins urbains à dynamiser (BUD) art 44 *sexdecies* — Autres dispositifs — Zone de Restructuration de la defense, art 44 *terdecies*
Sociétés d'investissements immobiliers cotées — Zone de développement prioritaire, art 44 *septdecies* — Benéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus values exonerées relevant du taux à 15 %
Zone franche d'activité nouvelle generation art 44 *quaterdecies* — Zone de revitalisation rurale, art 44 *quindecies* — Bassin d'emploi à redynamiser, art 44 *duodecies*

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art 244 quater W

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou etrangere, ayant donne lieu a la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilite informatisee ? OUI — Si oui, indication du logiciel utilise EBP

Nom et coordonnees — ECF — Viseur conventionne — Visa CGA

du prestataire

du comptable SAS AD'EX OUEST
37 RUE DU BIGNON 35515 CESSON SEVIGNE CEDEX — *Tél* 02 99 51 34 51

du conseil — *Tel*

du CGA ou du viseur conventionne — *Tel*

N° d'agrément

Cegid Group

AD'EX Ouest
Expertise comptable audit & conseil

VIGNON CONSTRUCTIONS
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : ZI La Fosse Rouge
35480 GUIPRY MESSAC
378 023 519 RCS RENNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 18 FEVRIER 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter l'intégralité du bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 211 375,46 euros au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 586 751,20 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 août 2022 :
100 000,00 euros, soit 200,00 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 0,00 euros

- Exercice clos le 31 août 2023 : Néant

- Exercice clos le 31 août 2024 : Néant

La présente décision tenant lieu d'assemblée d'associés entraîne, en tant que de besoin, l'approbation de cette résolution.

Certifié conforme
La Gérance

